

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1200200: preparation du lin

En vigueur au 04/10/2010 (Dernière actualisation de la page 04/10/2010)

L'adaptation des salaires découlant de leur liaison à l'indice des prix à la consommation prend cours le premier lundi suivant le mois au cours duquel l'indice des prix à la consommation dépasse ou n'atteint plus la tranche de stabilisation en vigueur

1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 39h

1.1. SALAIRES HORAIRES: AUTRE QUE LES ETUDIANTS

Groupe salarial		Equipe		
		Travail journalier	Equipe double, Equipe croisée	Travail de nuit
			+8,41%	+31,6%
1	100%	11.2385	12.1837	14.7899
2	102%	11.4633	12.4274	15.0857
3	103%	11.5757	12.5492	15.2336
4	110%	12.3624	13.4021	16.2689
5	115%	12.9243	14.0112	17.0084
6	120%	13.4862	14.6204	17.7478

1.2. SALAIRES HORAIRES: ETUDIANT

Equipe		
Travail journalier	Equipe double, Equipe croisée	Travail de nuit
90%	90%	90%
10.1147	10.9653	13.3109